

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Les cliniques psychiatriques lancent la 2<sup>ème</sup> édition de leur prix « Start-Up »**

**Paris, lundi 16 juillet 2018** – La branche psychiatrie de la FHP lance l'appel à projet pour la deuxième édition de son prix « Start-up » destiné à encourager les solutions innovantes en santé mentale. La finale du concours et la remise du prix auront lieu lors du Congrès Français de Psychiatrie le 29 novembre 2018 à Nantes.

*« Nous sommes heureux d'organiser à nouveau en 2018 ce concours destiné aux start-up qui s'impliquent dans la recherche de solutions en santé mentale. Le potentiel d'innovation en psychiatrie est immense pour améliorer l'efficience et la qualité des prises en charge. »* a rappelé le Dr Olivier Drevon président de la branche psychiatrie de la FHP.

*« La collaboration entre les start-up et les hôpitaux et cliniques privés est bénéfique pour tous. Encourageons les synergies et multiplions les opportunités de collaboration pour proposer à nos patients des solutions innovantes qui répondent à leurs besoins »* a confirmé Lamine Gharbi président de la FHP.

Les sociétés innovantes qui souhaitent participer au prix « Start-up » ont jusqu'au 15 octobre pour remplir un dossier de candidature sur le site internet du Congrès Français de Psychiatrie : [ici](#)

Les 3 meilleurs projets seront sélectionnés par un jury et pourront participer à la finale qui se déroulera à Nantes le jeudi 29 novembre 2018 lors de la session dédiée à l'innovation du Congrès Français de Psychiatrie.

Le projet gagnant se verra récompenser d'un don de 1.000 euros. La société pourra présenter son projet de manière détaillée et exclusive aux membres de la FHP-Psychiatrie lors d'un Conseil d'Administration du syndicat en 2019. Son projet fera également l'objet d'une communication de la FHP-Psychiatrie à destination de ses établissements adhérents.

En 2018, la solution Bloom-up avait remporté ce premier « Prix start-up ». Bloom-up poursuit le développement d'une application pour la prise en charge de la dépression, à destination des médecins (généralistes ou spécialistes) et des patients. Elle combine des méthodes innovantes de soins ayant individuellement fait preuve de leur efficacité dans le traitement des épisodes dépressifs.

## A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :



55 % des interventions chirurgicales



65 % de la chirurgie ambulatoire



1/3 des soins de suite et de réadaptation



17 % des hospitalisations psychiatriques



Près de 20 % des Hospitalisations à domicile



1 accouchement sur 4



50 % des patient atteint du cancer

**Contact presse : Benjamin Azogui**

Direction de la communication

01 53 83 56 56 / 06 27 20 18 49- [benjamin.azogui@fhp.fr](mailto:benjamin.azogui@fhp.fr)